



Vue générale, vers 1900. ©Mairie Jouars

# JOUARS-PONTCHARTRAIN

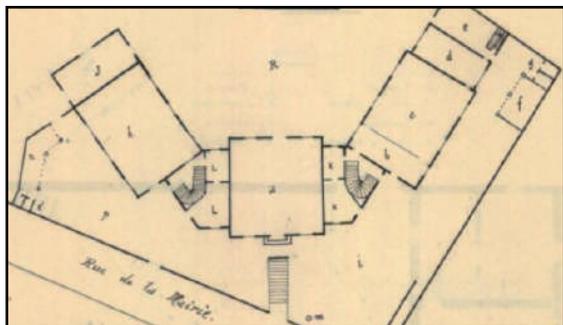
Architecte : Hippolyte Blondel  
 Date de construction : 1866  
 Adresse : 2 rue de Neauphle  
 Fonction actuelle : école de musique



Vue générale, 2016 ©H. Salomé

## Histoire des lieux

Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, Pontchartrain voit sa population et son attraction augmenter avec la fréquentation de la route Paris-Brest. A l'époque, seul Jouars possédait une école mixte. La mairie-école est ainsi édifiée dans le hameau de Pontchartrain en 1865-1866. Elle est réalisée à l'initiative du maire M. Lignereux par Hippolyte Blondel, architecte du département de Seine-et-Oise, pour un coût de 33 000 francs. L'équipe municipale de Jouars-Pontchartrain, qui se réunissait auparavant au presbytère ou dans d'autres maisons, est, à cette occasion, installée au cœur de cette nouvelle école bien en vue de la route impériale n°12, future RN12 et actuelle route de Paris.



Plan Rez-de-Chaussée, 1899 ©AD78 1T mono 6/10

Légende : a. Mairie b. Classe enfantine c. 1<sup>ère</sup> classe d. 2<sup>nd</sup>e classe e. Log<sup>t</sup> instituteur adjoint f. préau garçons g. cabinet garçons h. école filles i. cour garçons j. remise pompe à incendie m. pompe n. préau filles o. cabinets filles p. cour filles r. jardin

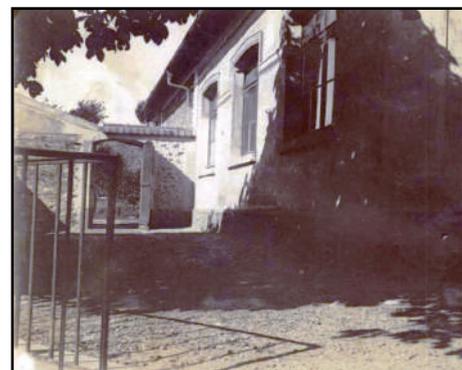
## Architecture et intérieurs

L'ancienne mairie-école, située sur un promontoire face à une petite place qui la valorise, est accessible par une importante volée de marches. L'édifice présente une symétrie et une organisation ternaire autour d'un pavillon central à un étage formant avant-corps. Les deux ailes latérales plus basses orientées vers l'arrière correspondent aux deux écoles. Il est bâti en pierre de meulière recouverte d'un enduit rehaussé d'éléments décoratifs en plâtre. La porte d'entrée principale est surmontée au niveau du toit par une horloge à fronton. La cloche qui la couronne appelle les élèves en classes et fonctionne aussi pour prévenir des incendies. Le pavillon central abrite la mairie en rez-de-chaussée et les logements de l'instituteur et de l'institutrice à l'étage. Dans l'aile droite se trouve l'école des garçons. Dans l'aile gauche se tient la classe des filles dont les dimensions témoignent de leur infériorité numérique. Les deux cours de récréation se déploient à l'avant des classes, séparées par le perron d'entrée de la mairie, tandis que le jardin de l'instituteur se déploie à l'arrière du bâtiment.

**Aujourd'hui**, l'édifice est resté inchangé et a conservé son architecture atypique à l'allure de proue républicaine dont les dimensions et la position imposantes en font un véritable symbole de la commune. Depuis 2015, il accueille une école de musique.



Horloge à fronton et cloche, 2016 ©H. Salomé



Cour de l'école des filles, 1899 ©AD78 1T mono 6/10

« L'instruction a fait de grands progrès depuis surtout que l'enseignement primaire est gratuit et obligatoire. Cependant, il est regrettable que [...] bon nombre d'enfants ne fréquentent pas encore régulièrement l'école, ils sont trop souvent retenus à la maison par leurs parents qui les emploient aux travaux de la campagne. »

**A.Dennes (instituteur), Monographie communale, 1899**